

Outre notre opposition à la réforme des retraites, nous, agents territoriaux du service animation, soutenus par les enseignants, avons des revendications locales. Un préavis de grève reconductible a été déposé le 28 novembre à la mairie. Malgré les nombreuses sollicitations écrites, aucune concertation n'a été organisée jusqu'au Il décembre et celle-ci n'a pas abouti (60 écrits auprès de la mairie sont restées sans réponse).

Parmi les problèmes rencontrés au quotidien et dont vos enfants subissent les conséquences :

ENGAGEMENTS INITIALEMENT PRIS PAR LA MAIRIE

TAUX D'ENCADREMENT

1 ADULTE POUR 18 ENFANTS (élémentaire) 1 ADULTE POUR 14 ENFANTS (maternelle)

Agents recrutés dans la filière animation, diplômés du BAFA sensés préparer des activités (que les enfants sont les premiers à et de leur éventuelle toxicité réclamer) et assurer un cadre bienveillant aux enfants.

RÉALITÉ

1 ADULTE POUR 30 ENFANTS

voire 1 pour 100 dans des cas de non remplacement d'agents PAS de prise en compte de la configuration des locaux nécessitant pourtant parfois des agents supplémentaires

Mission de filière technique, SANS formation adaptée, SANS connaissance des produits CELA SE TRADUIT PAR:

- 70% de ménage
- PAS d'activités pour les enfants
- . PAS de prise en compte des élèves porteurs de handicap

Jusqu'à quand accepterons-nous que l'on joue avec la sécurité et le bien-être de nos enfants?

Le seul moyen de se faire entendre et de vous alerter et de faire grève.

Faut-il rappeler qu'un agent gréviste n'est pas rémunéré lorsqu'il dénonce ses conditions de travail et les conditions d'accueil des enfants?

SOUTENEZ NOUS DANS L'INTÉRÊT DE TOUS